



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la Réglementation
et des Libertés Publiques
Affaire suivie par : Nathalie LEULLIEUX
Tél : 03 21 19 70 56
nathalie.leullieux@pas-de-calais.gouv.fr

**ARRETE MODIFICATIF PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES
COMMISSIONS DE CONTROLE CHARGEES DE LA REGULARITE DES LISTES
ELECTORALES
DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE CALAIS**

Le Préfet du Pas-de-Calais

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques BILLANT, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU le décret du 1^{er} février 2021 portant nomination de Mme Véronique DÉPREZ-BOUDIER, sous-préfète hors classe, en qualité de sous-préfète de Calais (classe fonctionnelle II) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2023-11-35 du 25 mai 2023, accordant délégation de signature à Mme Véronique DEPRESZ-BOUDIER, sous-préfète de Calais (classe fonctionnelle II) ;

VU les désignations des maires des communes concernées ;

VU les désignations des représentants par le président du tribunal judiciaire de BOULOGNE-SUR-MER et de SAINT-OMER ;

VU les désignations des représentants de l'administration ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur la proposition de Madame la Sous-Préfète de Calais ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : L'arrêté préfectoral du 23 juin 2023 est modifié conformément aux annexes ci-jointes (communes de AUDRUICQ, CALAIS, GUINES et LES ATTAQUES).

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

ARTICLE 3 : La Sous-Préfète de l'arrondissement de Calais et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Calais, le 21 août 2023

La sous-préfète,



Véronique DEPREZ-BOUDIER

SAINTE MARIE KERQUE	KRASINSKI Simon BERNA Françoise VOITURIEZ Dominique	MASSIET-LELIEUR Karine	POLLAERT Régis
SANGATTE	THOREL Francine BROUTIN Murièle MASSET Christian	ROBERT-HOCHART Brigitte DESEILLE Xavier	

Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 août 2023

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Commune	Conseiller Municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TGI
ALEMBON	DAMAS Jocelyne	DAMBRINE Joseph	CLERBOUT Christelle
ARDRES	PREVOST Pierre	VASSEUR Roland	BALLOY Francis <u>Suppléant</u> Mme Thérèse VASSEUR
AUTINGUES	DEVOS Julie	PICQUART Jacques	ADRIANSEN François <u>Suppléant</u> WEKSTEEN Nicolas
BAINGHEN	BAILLY Henri	GOURDIN Evelyne	CALON ep. POCHET Elodie
BALINGHEM	DALIBON Yves	PORQUET Stéphane	HEMBERT Bruno <u>Suppléant</u> GENGEL Bernard
BONNINGUES LES CALAIS	LIETARD Marie-Laure	DUVIVIER José	SALVARY Christian
BOUQUEHAULT	BOULOGNE Alain	CHRETIEN Christine	VINCENT Louis
BOURSIN	ROUTIER Nicolas	DARCHEVILLE Jean-Pierre	GUILLAUME Wilfrid
BREMES LES ARDRES	CULNART Francis	SEUX née CARON Bernadette	VENHERSECKE Jean-François <u>Suppléant</u> DISSAUX Jean-Luc
CAFFIERS	LEFEBVRE Joseph	BERDIN Bruno	BONNINGUE Blandine
CAMPAGNE LES GUINES	VANHAECKÉ Marie	CLABAUX Bernard	CLABAUX Frédéric
COQUELLES	CAMMAS Alain	BEGUE Chantal	CAMBRONNE Laurence
COULOGNE	DEMEESTER née LEPINE Lucie	FOUCART Fernand	BARBIER Christiane
ESCALLES	LEJOSNE Gertrude	VERSTRATE Régine	LARUE ep. BOUTROY Catherine
FIENNES	ROBERVAL Clotilde	DAQUIN Jean-Bernard	DEZEGUE Jean-Louis
FRETHUN	CHEVALIER Nicolas	HEDDEBAUX Jean-Pierre	BLONDEL Philippe
GUEMPS	DONNARUMMA Marie	PARIS Sabine	JULLIEN Sandrine <u>Suppléant</u> LEUILLOT Pascaline
HARDINGHEM	DELPLACE Brigitte	LEULIETTE Marie-Camille	CARTON Isabelle
HERBINGHEM	COTTEL Raynald	BRUNET Annie	EVARD Régis
HERMELINGHEM	CARON Willy	DUPONT Betty	TAVERNE Pierre
HOCQUINGHEM	WINTREBERT Christophe	MUYS François	DEFACHELLES Evy
LANDRETHUN LES ARDRES	POLLET Aurore	LELEU Arnaud	CORBEAU Jean-Baptiste <u>Suppléant</u> HEMBERT Christophe
LOUCHES	BENEFICE Sophie	CAILLIEZ Edwige	VANROELEN Yann
MUNCQ NIEURLET	CUVILLIER Yves	DENIS Pierre	GAY Sabine ep BLEZEL <u>Suppléant</u> Mickael AGEZ
NIELLES LES ARDRES	SPECQ Manon	CALAIS Véronique	LEFEBVRE-GLORIANTE Martine
NIELLES LES CALAIS	LEFOUR Sylvie	MARYNIAK Pierre	HAMAIN Jacques
NORTKERQUE	BOURET Sandy	CHARLEMAGNE Albert	CHRETIEN Denis <u>Suppléant</u> SEYNAVE Jean-Claude

NOUVELLE EGLISE	DRIEUX-WULLENS Colette	RIVET Bruno	DELPLACE Laurent <u>Suppléant</u> LENGAGNE Christian
OFFEKERQUE	CODEVELLE Blandine	CARON Christophe	ESNARD ep. BOUREL Véronique <u>Suppléant</u> VANHERSECKE Léon
PEUPLINGUES	FOULON Ep DEMARET Marie-Line	NOEL Ep ANICOTTE Thérèse	LETAILLEUR Eddy
PIHEN LES GUINES	TIRMARCHE Valérie	LENGLET Daniel	BIGOT Pascal
POLINCOVE	DÓCOCHE Eugène	GARDY Jean	BOGAERT Jules <u>Suppléant</u> : Serge CAILLEUX
RECQUES SUR HEM	DELANNOY Nicolas	LECLERCQ Annie	SPECQ Jean-Paul
RODELINGHEM	BEN Annie	BOULOGNE Yvette	MARLARD Léopold
SAINT-FOLQUIN	DUCROCQ Ep AGEZ Monique	BAYART Jean-Michel	ROSSY Dominique <u>Suppléant</u> POUILLY-POUILLERIE Marie- Josée
SAINT-OMER-CAPELLE	DOMAIN Marie-Christine	DANDRE Fabrice	STEFANIAK Claudine <u>Suppléant</u> FLAHAUT Frédéric
SAINT-TRICAT	HENON Jean-Pierre	HENRY Joël	EECKOUTE Christian
SANGHEN	WIDENT Nicole	COURBOT Chantal	COCQUEMPOT Michel
VIEILLE EGLISE	DECOSTER Monique	SCHOONAERT Gilles	CARPENTIER Chantal <u>Suppléant</u> CREPIN COPPEY Marie-Claude
ZUTKERQUE	ROBILLIART Emilie	LEDOUX Amédée	BOULANGER Patrick <u>Suppléant</u> DELENGAIGNE Dany